

OFFRE D'EMPLOI : RECRUT' JEUNES, DE 16 À 19 ANS AGENT POLYVALENT DU SERVICE TECHNIQUE - H/F

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude
(point culminant des
pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de
pistes de ski

78 Ans d'existence de
station

7 Ans d'ancienneté de
la commune

15 Services
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie
d'exception

Présentation La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

Au sein de la collectivité, l'agent est en charge d'entretenir et d'embellir le patrimoine communal.

Missions principales :

Entretenir les espaces verts de la collectivité :

- Entretenir les massifs, tailler les haies et les arbustes
- Arroser les fleurs et les plantes
- Ramasser les feuilles mortes (manuel/souffleuse/aspirateur de feuilles)
- Effectuer des travaux de propreté dans le cimetière communal.

Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords du domaine communal :

- Nettoyer les abords des espaces de tri sélectif.
- Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics (désherber manuellement, balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles)

Profil recherché

Compétences générales requises :

Savoirs et savoirs-faire :

- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Connaître les règles d'entretien de l'espace vert et de la voirie, les techniques de signalisation.
- Connaître les règles de base du tri sélectif.
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.
- Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes de VTT

200 Kilomètres de sentiers

1940 Habitants permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en saison estivale

280 000 Vacanciers en saison hivernale

Savoir-être :

- Être autonome et réactif.
- Savoir organiser son temps.
- Être efficace et consciencieux.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens du service public.

Durée du travail et conditions :

Moyens matériels :

- Equipement de protection individuelle : combinaison de travail, gants de protection, chaussures de sécurité, vêtements de haute visibilité de classe 2 minimum, lunettes de sécurité, radio de communication.
- Matériel de lavage et de balayage manuel et mécanique (roule sac, balayeuse, laveuse, souffleuse...) Matériel et outillage divers (souffleur, aspirateur à feuilles)

Horaires et conditions de travail :

- Horaires variables selon les saisons : 6h00 – 13h30
- Travail en extérieur par tous les temps
- Travail en équipe, sous circulation
- Port de vêtements professionnels adaptés

Lieu et dates : sur la commune, contrat à partir du 07 juillet 2025 pour une durée de 3 semaines.

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le 15 avril 2025 :

Monsieur le Maire
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :
recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

✉ 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

☎ 04 76 79 24 24